



Charte graphique

Tout élément conçu à partir de la charte doit être validé en amont par le service communication de la Ville de Nuits-Saint-Georges.



Les fondamentaux

le logotype

la zone de protection du logotype

les interdits

le co-branding

les couleurs d'accompagnement

les couleurs secondaires

les typographies



01 Les fondamentaux : le logotype

Le logotype de la Ville de Nuits-Saint-Georges constitue l'élément central de son identité visuelle.

Il associe modernité et ancrage territorial à travers un verre de vin stylisé en trait gris clair, rehaussé d'une spirale rouge évoquant la richesse des vins rouges locaux. Les étoiles dorées sur fond blanc qui l'entourent symbolisent le rayonnement et l'ouverture internationale de la commune. La courbe bleue évoque la lettre «N», pour «Nuits», dans un mouvement fluide et moderne. Elle symbolise l'élan de la ville, son évolution et son ambition.

La signature « Ville d'Espace » trouve son origine dans un fait marquant : en 1971, les astronautes de la mission Apollo 15 ont laissé sur la Lune une étiquette de vin de Nuits-Saint-Georges, dans un cratère baptisé « Saint-Georges ». Ce clin d'œil historique confère à la ville une dimension singulière, entre tradition viticole et écho spatial.



01 Les fondamentaux : le logotype

L'identité visuelle de la Ville de Nuits-Saint-Georges repose sur une palette de couleurs cohérente et symbolique, à utiliser de manière privilégiée dans toute déclinaison graphique.

Or : symbole de prestige, de rayonnement et de tradition. Il renvoie à l'excellence des vins et à la dimension internationale de la commune.

Rouge : couleur emblématique du vin de Bourgogne, elle incarne la richesse, la chaleur et le caractère du territoire.

Bleu : teinte institutionnelle, elle apporte profondeur, stabilité et modernité à l'ensemble.

Gris clair : utilisé dans le tracé du verre stylisé, il traduit la sobriété, l'élégance et la lisibilité graphique.

Ces quatre couleurs constituent la base chromatique du logo. Leur respect garantit une cohérence visuelle sur tous les supports de communication de la Ville.



#BA9349
R186 V147 B73
C24 M38 J76 N12

#B31B41
R179 V27 B65
C21 M98 J60 N13

#002D56
R0 V45 B86
C100 M83 J40 N34

#B2B4B2
R178 V180 B178
C33 M24 J27 N4

01 Les fondamentaux : la zone de protection du logotype

Afin de préserver l'intégrité et la lisibilité du logotype, une zone de protection doit être respectée : elle correspond à la hauteur du «N» du nom de Nuits-Saint-Georges tout autour du logotype, comme indiqué sur le schéma ci-dessous. Aucun élément visuel, graphique ou typographique ne doit venir empiéter dans l'espace délimité.

Afin de conserver son impact mais surtout sa lisibilité, une taille minimale d'utilisation a été déterminée pour le logotype. Quelque soit le support, il est strictement interdit de reproduire le logotype en deçà de ces minima indiqués ci-dessous.



13 mm / 49 px



11 mm / 41 px

01 Les fondamentaux : les interdits

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'applications inappropriées du logotype :

Ne pas déplacer ou modifier les éléments constituant le logotype.

Ne pas faire pivoter le logotype.

Ne pas changer les couleurs du logotype.

Ne pas déformer le logotype.

Ne pas placer le logotype coloré sur un fond de couleur.

Ne pas empiéter sur la zone de protection du logotype.



01 Les fondamentaux : le co-branding

Lorsque le logotype doit être associé à celui d'une autre entité dans le cadre d'un partenariat les règles suivantes s'appliquent :
il est placé à gauche et le logotype partenaire est placé à droite, les logotypes étant séparés par un filet vertical de couleur sombre
l'ensemble du bloc-marques formé par les deux logotypes est toujours de préférence sur fond blanc, sinon en réserve blanche sur fond de couleur.



ESPACE
ALLOUÉ AU
LOGOTYPE
PARTENAIRE



01 Les fondamentaux : **les couleurs d'accompagnement**

Les couleurs identitaires de la Ville de Nuits-Saint-Georges sont celles du logotype : **doré, rouge, bleu foncé, gris clair**.
Cependant la couleur à utiliser en priorité est le **bleu foncé**.

La couleur de référence à privilégier

#002D56
R0 V45 B86
C100 M83 J40 N34

01 Les fondamentaux : les couleurs secondaires

Afin de diversifier l'univers coloriel de la Ville, une palette de couleurs annexes propose des couleurs à utiliser pour la création de vos supports.



#B86B4B TERRACOTTA Accent original et chaleureux, moderne	#DCE7F1 BLEU PÂLE Pour alléger les compositions / arrière-plans
#C9A352 OR DOUX Accent chaleureux / rappel du prestige / vin	#144D43 VERT PROFOND Évoque la nature, les climats viticoles

01 Les fondamentaux : les typographies

La typographie de la Ville de Nuits-Saint-Georges est la font Playfair Display pour les gros titres, sous titres et titres. **Acumin** pour le texte de base.

Black	Gros Titre
Bold	Sous-titre
SemiBold	Titre
Regular	Texte Ulparchicit reri doluptatur aliqui cus, omnienestio es verferae lignati nctorecessum ad quis ant que offic tem quae pre odi totatur as ipid quo te rempero videsequi autSed et lacienisitia dolorat uriaspero que name is dipis min nones pore porem corem et liciis rem volentur? Itis mosante nullictur mos aliquod itamet quatesequid earuptaes est, non et que consequ iatur, in est eatia in vendit et eaquaspis eicat mincti intiber spicto berum et intes autem ero comnist lab ipicte cor aliqui iusa quam estori.
Medium Italic	<i>Italic</i>

2. La structure des documents

la structure de base

la signature email

les présentations

les invitations

le courrier type

les bons de commande

02 La structure des documents : la structure de base

Ci-dessous figurent les règles de construction pour les formats verticaux A5 (148,5 x 210 mm), A4 (210 x 297 mm) et A3 (297 x 420 mm).

Toujours respecter la même construction : un titre, la ou les dates, éventuellement un sous-titre si nécessaire.

Le bas de page doit toujours suivre la même structure : lieu précis, suivi de «Nuits-Saint-Georges», puis les logos Facebook et Instagram, ainsi que le logo de la Ville.

Si un QR code doit être ajouté, il devra impérativement être placé dans le footer, sans jamais décaler le logo.



02 La structure des documents : la structure de base

Exemples de formats verticaux A5, A4 et A3.

Exemples d'application des principes de structure sur des couvertures de dépliants et brochures A5, A4 et A3



02 La structure des documents : la signature email

Une signature de mail harmonisée pour l'ensemble des agents, avec des déclinaisons adaptées selon les services (CCAS, Police municipale, etc.).

Le logo de la Ville, placé à gauche, permet d'identifier immédiatement l'expéditeur. Les informations essentielles (nom, fonction, service, coordonnées) sont ensuite présentées de manière claire et structurée.



Frédérique COPPARD
En charge de la communication et de l'animation

Mairie de Nuits-Saint-Georges
Place d'Argentine, 21700 NUIITS-SAINIT-GEORGES

Téléphone : 07 88 51 65 31



Michael ROGER
Brigadier-Chef Principal

Police Municipale
Place d'Argentine, 21700 NUIITS-SAINIT-GEORGES

Téléphone : 03.80.62.01.24



Suzy MAUSSION
Référente Action Sociale

C.C.A.S. de Nuits-Saint-Georges
Mairie - Place d'Argentine, 21700 NUIITS-SAINIT-GEORGES

Téléphone : 03.80.62.01.48
Portable : 07.88.52.20.08



Claire GUILLON
Responsable du Musée

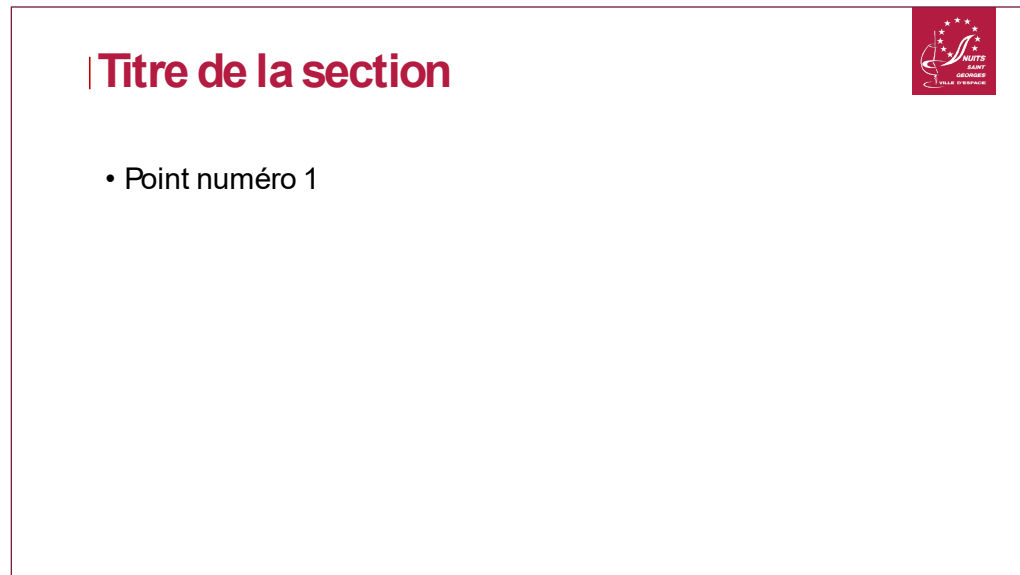
Musée de Nuits-Saint-Georges
12 rue Camille Rodier

Téléphone : 03 80 62 01 37
Portable : 06 73 38 62 14

02 La structure des documents : les présentations

Le PowerPoint, souvent utilisé pour présenter des projets, animer des réunions ou intervenir en public, représente directement l'image de la collectivité.


Il est essentiel de disposer d'un **modèle unique de présentation PowerPoint**, aligné avec la charte graphique de la Ville. c'est un outil au service de la lisibilité, de l'impact, et de l'image de notre collectivité.



02 La structure des documents : les invitations

Le **carton d'invitation** se décline en recto simple pour conserver une présentation sobre.
Le recto présente les coordonnées en bas à droite et l'emplacement pour écrire.

Pour les invitations émanant uniquement de la mairie.



INVITATION

Alain CARTRON,
Maire de Nuits-Saint-Georges

**a le plaisir de vous convier à la réception organisée en l'honneur
du XV de France militaire**

le jeudi 28 août 2025 à 17 heures
Caveau de la Mairie, Place d'Argentine

*Merci de bien vouloir confirmer votre présence avant le 14 août
uniquement à l'adresse communication@nuitsstgeorges.com*

Mairie de Nuits-Saint-Georges
Place d'Argentine
21700 NUITS-SAINT-GEORGES
Tél: 03 80 62 01 20
ville-nuits-saint-georges.fr

Date de l'événement
à mettre dans un bloc
couleur (de la ville)

Bloc d'adresse
avec les coordonnées
de la mairie

02 La structure des documents : le courrier type

Le **courrier type** servira de base pour tous les documents en interne.

Le logotype ainsi que les coordonnées sont présentés dans l'angle en haut à gauche. La forme graphique est intégrée en filigrane à la coupe en bas à gauche.



MAIRIE DE NUITS-SAINT-GEORGES

B.P 50109 21703 NUITS-SAINT-GEORGES Cedex
03 80 62 01 20 mairie@nuitsstgeorges.com ville-nuits-saint-georges.fr



M/Mme NOM PRENOM

Adresse

Code Postal VILLE

Dossier suivi par : Prénom NOM

✉ email@nuitsstgeorges.com

☎ 00.00.00.00.00

Référence : AC/COM

Objet : Vente des vins 2025

Le 3 février 2025

Oportunum est, ut arbitror, explanare nunc causam, quae ad exitium praecipitem Aginatium inpulit iam inde a priscis maioribus nobilem, ut locuta est pertinacior fama. nec enim super hoc ulla documentorum rata est fides.

Cyprum itidem insulam procul a continenti discretam et portuosam inter municipia crebra urbes duae faciunt claram Salamis et Paphus, altera Iovis delubris altera Veneris templo insignis. tanta autem tamque multiplici fertilitate abundat rerum omnium eadem Cyprus ut nullius externi indigens adminiculi indigenis viribus a fundamento ipso carinae ad supremos usque carbasos aedificet onerariam navem omnibusque armamentis instructam mari committat.

Soleo saepe ante oculos ponere, idque libenter crebris usurpare sermonibus, omnis nostrorum imperatorum, omnis exterarum gentium potentissimorumque populorum, omnis clarissimorum regum res gestas, cum tuis nec contentionum magnitudine nec numero proeliorum nec varietate regionum nec celeritate conficiendi nec dissimilitudine bellorum posse conferri; nec vero disiunctissimas terras citius passibus cuiusquam potuisse peragrari, quam tuis non dicam cursibus, sed victoriis lustratae sunt.

Post hanc adclinis Libano monti Phoenice, regio plena gratiarum et venustatis, uribus decorata magnis et pulchris; in quibus amoenitate celebritateque nominum Tyros excellit, Sidon et Berytus isdemque pares Emissa et Damascus saeculis condita priscis.

à retrouver sur le commun

Le Maire,



Alain CARTRON



02 La structure des documents : les bons de commande

Dans un souci de cohérence avec l'ensemble des supports de communication déjà modernisés — logo, charte graphique, documents officiels —, il est essentiel que les documents administratifs s'inscrivent dans la même ligne graphique et qualitative. Un **bon de commande clair, lisible et visuellement harmonisé**, c'est aussi un gage de sérieux et de professionnalisme vis-à-vis de nos partenaires et fournisseurs.



MAIRIE DE NUIITS-SAINT-GEORGES

B.P 50109 21703 NUIITS-SAINT-GEORGES Cedex
03 80 62 01 20 mairie@nuitsstgeorges.com ville-nuits-saint-georges.fr

BON DE COMMANDE

Adressé à (fournisseur) :
INTERMARCHÉ
6 Rue Caumont Bréon
21700 NUIITS-SAINT-GEORGES

Facturation à :
Mairie de Nuits-Saint-Georges
Place d'Argentine
21700 NUIITS-SAINT-GEORGES
N° de compte Client : 41111903

à retrouver sur le commun

Le dépôt des factures s'effectue exclusivement sur Chorus.
Pour les nouveaux fournisseurs, prière de joindre un R.I.B ou un R.I.P.

Références à rappeler :

DATE	SERVICE	ENGAGEMENT N°	IMPUTATION	
27/03/2025	Animations	0	97-311-6232-201	
QUANTITÉ	UNITE	DÉSIGNATION DE L'ARTICLE	P. U.	MONTANT TTC
		Fournitures diverses (alimentation, boissons.....etc) 3 blisters de 10 Piles AA/LR6 ENERGIZER		200.00 €
REMISE	MONTANT H.T	T.V.A 20.00 %	MONTANT T.T.C.	
			200.00 €	

Signature :
Pour Le Maire
Le D.A.F



Denis GIRARD

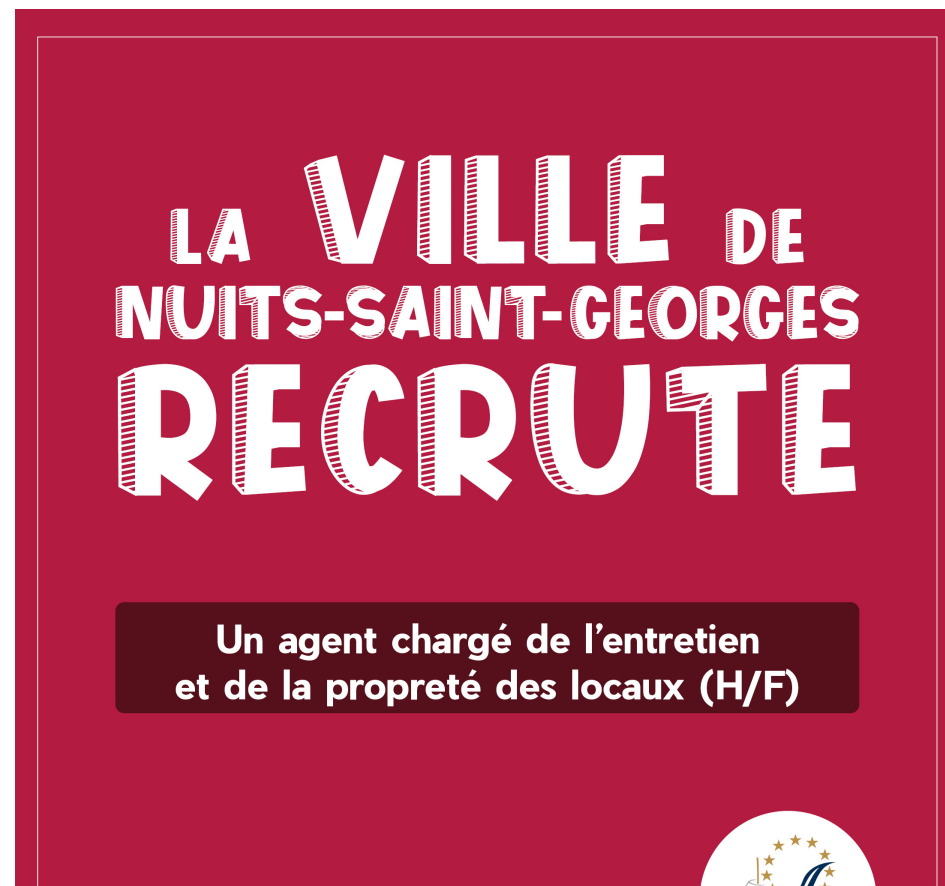
02 La structure des documents : les publications réseaux sociaux récurrentes

Infos utiles et quotidiennes :
météo, arrêtés de circulation, etc.

Postes à pourvoir à la ville.



ville-nuits-saint-georges.fr



ville-nuits-saint-georges.fr



Annonce du conseil municipal accompagné de l'ordre du jour en description de la publication.



Conseil Municipal
lundi 2 février 2026 | 20h00

ville-nuits-saint-georges.fr



Diffusion de l'extrait des délibérations.



Délibérations du Conseil Municipal
du 2 février 2026

ville-nuits-saint-georges.fr



Mairie de Nuits-Saint-Georges
Place d'Argentine
21700 NUITS-SAINT-GEORGES
Tél: 03 80 62 01 20
ville-nuits-saint-georges.fr

